

[Texte]

we would know in advance how many persons would want to be heard in each area that the committee would be visiting. And we were very easy on that date and gave some persons, even at the last minute by phone call, the opportunity of preparing briefs even, in some instances, a week or two after. However, even with this, notwithstanding these advertisements and how easy we were with the deadline date, there are still some persons who would like to be heard and we will make provision for this at the end of this morning's meeting after we have heard the witnesses who are already on the official list. Three groups will be heard and we will try to reserve some time before we adjourn at 12 o'clock and, depending on the time left, we will give an opportunity to those persons in this room who may wish to question the committee or make a short intervention.

Therefore, in accordance with the rules, it is a pleasure to welcome to the committee Scotia Liquicoal Limited, represented here this morning by Mr. R. M. Medjuck, Chairman; Mr. L. E. Poetschke, President; and Mr. J. R. Clore, Jr., Production Manager. Gentlemen, welcome to the committee, and we will listen with a great deal of interest to your presentation.

Mr. R. M. Medjuck (Chairman, Scotia Liquicoal Limited): Thank you very much, Mr. Chairman. We thank the committee for allowing us to come and meet with you and for scheduling us on the agenda in accordance with our request because of other commitments. If an apology is necessary, I would like at least to acknowledge that certain preliminary notes of our brief were provided to the news media for release after the meeting and I was astonished to find it in this morning's paper, not really very well interpreted, and I would like to excuse ourselves for that. I am sure you have had similar experiences from time to time, and sometimes co-operation is embarrassing.

Mr. Chairman, Scotia Liquicoal is a Nova Scotia company that became interested in a method of utilizing low grade quality coals, combining 50 per cent coal, 30 per cent oil, 20 per cent water and coming up with an alternate fuel. We presented a brief to you and I hope you have had an opportunity to peruse it. I will not go through the brief. I will just hit the highlights of the technology and what we are doing.

Basically, our company has commercial licences for patents for Canada and all other countries from Canada Patents Development Corp. for use of a process known as spherical agglomeration, which is a coal-cleaning ash-removal process developed by the National Research Council, Dr. Ed. Capes. We also have the Canadian licence for a coal, oil, water stabilisation process, called the Cottell process, which takes the coal, oil, water slurries, subjects it to violent agitation through ultrasonics and keeps the liquid coal or the resultant coal, oil, water slurry in permanent suspension stability. We have circulated a small jar of the product and would impress upon the committee that there is nothing magic about this process. It is low technology, not high technology. It is simply a matter of grinding coal, removing the ash, subjecting the ground coal with ash removed, combining it with some No. 6 oil, subjecting it to the sonification, and it burns like No. 6 oil. We have a bench plant which we have established at Nova

[Traduction]

res pour nous permettre de déterminer le nombre de personnes qui voudraient être entendues dans chacune des régions visitées par le comité. Nous avons été très souple quant à l'échéancier et nous avons même donné à certaines personnes qui nous ont téléphoné à la dernière minute, la possibilité de rédiger leur mémoire après le délai fixé et même, dans certains cas, une semaine ou deux après cette date. Certaines personnes veulent encore être entendues et nous prendrons des dispositions à cet égard à la fin de la réunion de ce matin, après avoir entendu les témoins inscrits sur la liste officielle. Trois groupes seront entendus et nous espérons avoir un peu de temps, avant d'ajourner la séance à midi, pour entendre les personnes de l'auditoire qui voudraient poser des questions au comité ou faire une courte intervention.

Ainsi, conformément aux règles établies, nous avons le plaisir d'accueillir la Scotia Liquicoal Limited, représentée ici par le président de son conseil d'administration, M. R. M. Medjuck, son président, M. L. E. Poetschke, et le directeur de la production, M. J. R. Clore fils. Messieurs, bienvenue au comité et c'est avec grand intérêt que nous entendrons votre exposé.

M. R. M. Medjuck (président du conseil d'administration de la Scotia Liquicoal Limited): Merci, monsieur le président. Je désire remercier le comité de nous permettre de le rencontrer à notre convenance en raison d'autres engagements. Je voudrais m'excuser, s'il y a lieu, ou à tout le moins mentionner que certaines notes préliminaires de notre exposé ont été données aux média pour publication après la réunion, et j'ai été renversé de les trouver dans les journaux de ce matin, plutôt mal interprétées je dois dire; je vous prie une fois de plus, de nous en excuser. Je suis certain que vous avez connu des expériences analogues où la coopération s'avère parfois embarrassante.

Monsieur le président, Scotia Liquicoal est une entreprise de la Nouvelle-Écosse qui s'intéresse à une méthode permettant d'utiliser un charbon de faible qualité pour produire un combustible composé de charbon, de pétrole et d'eau, dans une proportion relative de 50, 30 et 20 p. 100. Nous vous avons soumis un mémoire et je suppose que vous avez eu l'occasion d'en prendre connaissance. Aussi, je ne m'étendrai pas là-dessus. Je m'attacherai seulement aux faits saillants de la technique retenue et aux grandes lignes de nos initiatives.

Essentiellement, notre société détient des permis d'exploitation commerciale au Canada et dans tous les autres pays de la Société canadienne des brevets et d'exploitation, en vue de l'utilisation d'un procédé connu sous le nom d'agglomération sphérique; ce procédé qui consiste à nettoyer le charbon et à en extraire la cendre, a été mis au point par le Dr Ed Capes, du Conseil national de recherches. Nous détenons également les permis d'exploitation au Canada d'un procédé de stabilisation d'un mélange de charbon, de pétrole et d'eau, appelé procédé Cottell, qui consiste à exposer les boues de charbon, de pétrole et d'eau à des ultra-sons et à maintenir le charbon liquide ou le mélange obtenu dans un état de suspension stable permanente. Nous avons fait circuler un petit échantillon du produit; comme vous le voyez, ce procédé n'a rien de magique. Il s'agit d'une technique simple et nous ne parlons pas ici de technologie avancée. On procède au broyage du charbon, on en extrait la cendre, puis on ajoute du mazout n° 6 au mélange de